DISCOURS

PRONONCÉ LE 6 JANVIER 1863

A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE

PAR LE PRÉSIDENT

M. le B[on] LARREY

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS,

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1863

(EXTRAIT DU BULLETIN DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MÉDECINE,
T. XXVIII, p. 254 à 257.)

DISCOURS

DE

M. H. Bon LARREY.

Messieurs et très honorés collègues,

Avant de vous exprimer ma profonde gratitude pour l'insigne honneur que vous avez bien voulu me conférer, en m'appelant, par vos suffrages, à la présidence de l'Académie, il est de mon devoir de vous rendre compte de la part qu'elle a prise aux réceptions officielles de la nouvelle année.

La députation de l'Académie, convoquée par M. le ministre d'État pour le 31 décembre, a reçu de S. Exc. le plus bienveillant accueil.

Le président a cru devoir, dès cette première occasion, rappeler au ministre combien devenait urgente, pour l'Académie, la concession définitive d'un local digne de son origine et de ses travaux, digne aussi des constructions du nouveau Paris et de la sollicitude du gouvernement impérial.

Le ministre a fait plus qu'accueillir favorablement cette demande, il a reconnu qu'elle était tout à fait fondée, en nous

promettant de s'en occuper avec suite, et d'y faire droit par les moyens en son pouvoir, jusqu'à ce qu'un plan déjà projeté obtînt plus tard la réalisation désirable.

L'Académie n'ayant pu, le 1er janvier, se rendre en corps aux Tuileries, comme l'indiquaient les lettres de convocation, pour y être reçue par l'Empereur, a été représentée par le bureau et par quelques-uns de ses membres.

Nous pouvions regretter, dans ce cérémonial, l'ancien usage autorisant les académies, comme les grands corps de l'État, à exprimer leurs vœux au souverain, parce que nous aurions eu l'honneur de dire à S. M. que l'Académie impériale de médecine sollicitait de l'Empereur un témoignage de sa haute et juste appréciation. Ce n'eût pas été seulement de faire assigner à l'Académie un rang plus convenable, dans la préséance des réceptions, c'eût été surtout de lui accorder une faveur non moins légitime et bien plus essentielle, en lui donnant la résidence fixe, durable que nous demandons au ministre d'Etat.

Il est, messieurs, une coutume académique dont le principe exprime une pensée toute confraternelle et dont l'application signifie un tribut bien mérité.

Votons d'abord des remercîments (et permettez-moi de dire que les miens sont des remercîments de cœur), au digne président qui a si bien dirigé vos travaux, pendant toute la durée de l'année dernière, à celui dont il ne m'appartient pas de faire l'éloge, parce qu'il m'a comblé de sa bienveillance, au savant collègue auquel j'ai l'honneur de succéder, sans prétendre au mérite de le remplacer.

M. Bouillaud a résumé lui-même devant vous, messieurs, sa longue carrière de labeur, d'activité, de dévouement, dans

un langage rempli de pensées élevées, de sentiments généreux et de souvenirs qui nous sont chers.

Puisse sa parole éloquente se reporter maintenant et longtemps encore, dans cette enceinte, sur les débats de la science qu'il a tant éclairée par son enseignement et par ses écrits! Ce vœu, j'en suis sûr, sera unanime dans notre assemblée, en se reproduisant, au loin, par les échos de la presse médicale, dont mon honorable prédécesseur a si justement proclamé l'influence.

Votons aussi, messieurs, les remercîments les plus sincères aux membres sortants du conseil qui ont subordonné leurs autres devoirs à celui de participer ponctuellement aux délibérations et aux actes préliminaires de chacune des séances de l'Académie.

Remercions particulièrement M. Blache que ses hautes relations de clientèle et d'attachement rapprochent chaque jour du ministre gouvernant de l'Académie. C'est à ce digne et excellent collègue que nous devons déjà l'initiative officieuse de nos démarches officielles. Puissions-nous lui en devoir aussi le succès pour une bonne part!

Faisons appel enfin à une puissante intervention, à celle de l'illustre doyen de la Faculté, qui ne fera pas défaut sans doute à l'Académie.

Il me reste à présent, messieurs, un devoir bien doux à remplir envers vous, c'est celui de la reconnaissance personnelle.

Vous avez bien voulu d'abord m'honorer de vos suffrages pour la vice-présidence de l'Académie, et vous avez consenti ensuite à renouveler, pour la présidence, un vote qui n'était plus exigible. J'ai exprimé toutefois le désir de m'y soumettre,

par un sentiment que vous avez eu la bonté d'accueillir, et mes vœux ont été comblés. Les expressions me manquent pour vous en remercier dignement.

C'est là, messieurs, que ma tâche devient difficile. Permettez-moi de l'alléger tout de suite, en faisant remonter à sa véritable source l'origine de vos bienveillants suffrages. J'en rends grâce à la mémoire paternelle, à celui dont le nom, le souvenir et l'image me protégent si bien dans cette enceinte. Les sympathies qu'il y a laissées me rappelleront toujours les enseignements qu'il m'a transmis.

J'en rends grâce aussi au corps de la médecine militaire que vous aurez voulu honorer dans la personne de l'un de ses membres, comme vous l'aviez déjà fait pour d'autres de mes éminents prédécesseurs, et je vous en remercie cordialement, au nom de mes camarades de l'armée, en reportant sur eux une large part de cette insigne distinction.

Permettez-moi, messieurs, en terminant, de vous demander si je comprends bien les devoirs de celui qui a l'honneur de présider une grande assemblée comme la vôtre. Il doit être pénétré des sentiments d'une profonde déférence envers l'Académie, d'une entière impartialité à l'égard de tous ses membres et d'une extrême réserve pour lui-même, sans oublier que l'une de ses obligations est moins de savoir parler que de savoir écouter et de maintenir la parole à qui de droit, en dirigeant toute discussion avec vigilance, mais aussi en intervenant avec fermeté dans les débats, s'ils s'écartent du sujet ou provoquent le tumulte.

Espérons cependant qu'une telle intervention ne sera pas nécessaire, et qu'un accord mutuel de modération présidera

bien mieux que le président lui-même à la délibération de vos actes et au cours de vos discussions.

Mais, pour y parvenir plus sûrement, messieurs, vous ne refuserez pas votre appui à celui auquel vous avez conféré des droits, et vous rendrez sa mission facile, s'il parvient, par ses efforts et son zèle, à diriger vos travaux, en comptant aussi sur une attention générale, sur la politesse du silence, sur l'autorité dévolue au président et sur le respect que commande la dignité de l'Académie.

Paris. — Imprimerie de L. MARTINET, rue Mignon, 2.